



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 30 juin 2022	Heure de départ	16 h	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp : 24°C)	Venteux: 16 km/h (Sud)		
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 74/78
Total des paris mutuels	\$161,501			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Brethour, Fred (salle d'arbitrage centralisée)
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Katelynn Rourke, l'officielle de courses, est présente ce soir.
- Retrait hâtif effectué par les juges (autre) du cheval, "CASCADA", de la Course 2.

Courses :

- Marie-Claude Auger a été autorisée à se retirer des deux courses comme elle purge une suspension de conduite).
1. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.

3. Rien à signaler.
4. Examen de la performance du #1, "CATCH THE SPARK", (Ryan Guy) au sujet d'une potentielle sortie. Le #1 s'est rendu à l'intérieur de deux pylônes consécutifs dans le premier virage et a été dépassé. Le #1 a terminé la course en 7^e position, mais a été placé en 8^e position, conformément à la règle de la CAJO 18.08.02(a). Rien d'autre à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Examen de la performance du #2, "CROSSFIT", (Jimmy Gagnon), au sujet des règles sur les bris d'allure survenus après le départ. Le #2 a été en bris d'allure pour moins de 25 foulées consécutives, mais a respecté les règles sur les bris d'allure. Aucune infraction signalée. Ce cheval se qualifie pour des bris d'allure survenus dans deux courses consécutives sur une piste rapide. L'entraîneur en a été averti. Rien d'autre à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/VLPAGZL0pkg>
10. Examen du bris d'allure survenu au #7, "JUST PLAIN NEEDY", (Drew Smyth), avant le poteau de ¼ de mille. Lors du bris d'allure, le #7 a provoqué une obstruction au #8, "PRETTY BOY DUKE", (Jimmy Gagnon). Aucun placement n'est requis comme le #7 a terminé la course après le #8. Rien d'autre à signaler.

Réclamations :

Course 3

Le #2, "ERIKAS SHADOW", (1), pour \$18,750, par Michel Letarte et Jean Allaire, entraîneur Yves Tessier.

Le #5, "CLODAM BAYAMA" (1), pour \$18,750, par Limco inc., entraîneur Victor Puddy.